

Locataire du parc privé

Vous avez un
RETARD
de
LOYER ?

L'ADIL et l'Udaf
peuvent vous
aider



**AGISSONS
ENSEMBLE**

Appelez vite !

04.76.50.93.91

adil
de l'Isère

Udaf
Isère
s'engager
avec les familles

**Un service public gratuit
à votre disposition**



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

L'ADIL
Agence départementale
d'information sur le logement

& l'Udaf
Union départementale
des associations familiales

**vous accompagnent
pour rechercher
avec vous une solution**

**RETARD
de
LOYER?**

Appelez-nous vite !

04.76.50.93.91

**pour convenir
d'un rendez-vous
personnalisé et gratuit**



L'Adil 38 et l'Udaf de l'Isère sont **mandatées par le Département de l'Isère et l'Etat** pour vous aider à rechercher une solution à votre impayé de loyer/charges.

Un juriste de l'ADIL et un travailleur social de l'Udaf **spécialisés dans les dispositifs liés au logement répondent gratuitement à vos questions**, vous informent, vous orientent et vous conseillent sur vos droits, vos devoirs et les dispositifs existants.

Lors de votre rendez-vous, apportez tout document qui vous semble utile pour apprécier votre situation.



2 bd du Maréchal Joffre
38 000 Grenoble
contacts@adil-isere.com
www.adil38.org



2 rue de Belgrade
38 000 Grenoble
contact@udaf38.fr
www.udaf38.fr

Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)

Vos garanties



1 Confidentialité

Les intervenants sont un juriste et un travailleur social soumis au secret professionnel dans le cadre de leur intervention.

2 Partenariat

Les démarches sont effectuées avec votre accord.

3 Nous restons à disposition

tout au long de votre démarche

Informatique et Libertés : les traitements relatifs à la gestion des plans d'action sont informatisés. Ils sont soumis aux dispositions de l'article 27 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978, qui protège les droits et libertés individuelles. Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification des informations nominatives traitées informatiquement, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante : Udaf de l'Isère, 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble